
[Imprimer](#)

Bercy-Charenton / Signature du 3e Contrat d'intérêt national (CIN)



Le contrat d'intérêt national Bercy-Charenton, signé le 24 novembre par l'Etat, la Ville de Charenton-le-Pont, l'EPT Paris Est Marne & Bois et Grand Paris Aménagement, vise à transformer **ce secteur de 10 hectares situé en bordure de Paris en quartier moderne aux usages mixtes** (logements, bureaux, activités et commerces).

Objectifs du CIN

Il s'agit d'élaborer et de définir les procédures entre l'État, les collectivités et les acteurs économiques publics et privés pour moderniser ce territoire à enjeux représentant un potentiel de développement urbain considérable. Il s'agit ainsi de réduire les problématiques de nuisance et d'enclavement afin d'améliorer la vie des habitants et de renouveler l'urbanisme de ce quartier.



Assurer un aménagement d'ensemble équilibré et novateur

Ce projet devra répondre à des enjeux urbains et de mobilité forts, en créant un programme de construction immobilière intégrant à la fois des logements et des locaux tertiaires et commerciaux, en reliant le quartier Bercy au centre-ville charentonnais mais également par le prolongement de la rue Baron Leroy située à Paris vers Charenton.

> *NB* : ce site a été retenu dans le cadre de l'appel à projets Inventons la Métropole du Grand Paris qui vise à encourager des propositions innovantes pour construire un quartier d'avenir.

[> Consultez le portail dédié au site.](#)